

Quel statut juridique le plus adapté pour l'activité d'un artisan

Prérequis :

Aucun.

Durée :

1 jour, soit 7h.

Nombre de participants :

6 à 10 personnes.

Tarif :

120 €.

Dates :

13/11/2023 (Cayenne)

11/12/2023 (Saint-Laurent)

Délai d'accès :

Jusqu'à 10 jours avant la date de formation.

Public visé

Chef d'entreprise, conjoint collaborateur, salarié, demandeur d'emploi, créateur d'entreprise.

Objectifs

- Comprendre les différents statuts juridiques disponibles pour un artisan.
- Identifier les avantages et inconvénients de chaque statut.
- Choisir le statut le plus adapté à son activité et ses besoins personnels et professionnels.

Programme

Introduction :

Définition de l'artisan et du statut juridique.

Pourquoi le choix du statut juridique est crucial pour un artisan ?

Entreprise Individuelle (EI) :

Présentation et caractéristiques.

Avantages et inconvénients pour un artisan.

Auto-entrepreneur (Micro-entrepreneur) :

Présentation et caractéristiques.

Avantages et inconvénients pour un artisan.

Société (SARL, SAS, EURL, SASU...) :

Présentation des différentes formes de sociétés.

Avantages et inconvénients de chaque forme pour un artisan.

Critères de choix :

Protection du patrimoine personnel.

Régime fiscal et social.

Facilité de gestion administrative.

Capacité de financement et développement.

Témoignages et études de cas :

Retours d'expériences d'artisans ayant opté pour différents statuts.

Analyse des raisons de leurs choix.

Méthode pédagogiques

Apports théoriques par le formateur illustrés par des mises en pratique (études de cas, exercices, ateliers).

Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation des acquis en début et en fin de formation.

CONTACT :

Yoann JEAN-MARIE
0694 95 98 85
y.jean-marie@cma-guyane.fr

Accessibilité pour les personnes en situation d'handicap :

Cette formation peut être adaptée selon vos besoins, nous contacter pour étudier les possibilités et leur mise en place.

Date d'actualisation du programme octobre 2023.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE GUYANE

41 ZA Galmot – 97300 Cayenne – Tél. : 05 94 25 24 70

Internet : <http://www.cma-guyane.fr>

Décret n° 75-938 du 7 octobre 1975



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

GUYANE